



DÉCHARGE SORTIE DU BAL DU 30/04/2026

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLEGE DE NEUILLY-EN-THELLE
« LES ENFANTS D'ABORD »

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant à sortir seul du bal organisé par l'APE « les enfants d'abord ». En quittant la salle à 22h00, il ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant à sortir du bal organisé par l'APE « les enfants d'abord » accompagné(e) de Mme/M..... En quittant la salle à 22h00, il ne sera plus sous la responsabilité de l'association.

Téléphone du représentant légal :

Fait à _____, le _____

Signature :

ATTENTION ! CETTE DÉCHARGE SERA À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT À LA SORTIE DU BAL. SANS CE DOCUMENT LE REPRÉSENTANT LÉGAL SERA DANS L'OBLIGATION DE VENIR RÉCUPÉRER SON ENFANT À LA SALLE ET DE RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ FIXÉES PAR L'ASSOCIATION (UN ÉMARGEMENT ATTESTANT QUE L'ENFANT EST BIEN REPARTI DE LA SALLE POURRA ÊTRE DEMANDÉ).